

COMMUNE D'AYWAILLE

COMMISSION LOCALE DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2009

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 €	Développement rural	Auteur de projet désigné le 21/12/09
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	30.000 € (estimé)	-	Inventaires des anciennes communes de Harzé et Ernonheid terminés. Aywaille est en cours. Reste Sougné-Remouchamps
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1 :</u> prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football	237.546,59 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007 Subvention de 136.002,49 €	En cours de réalisation :travaux conjoint avec les travaux du collecteur par l'AIDE

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale <i>revue</i>	Numéro du projet initial <i>revue</i>	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet																
2 1	9 4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Dépend de l'obtention du RUE de la ZACC de Dieupart. Le dossier de RUE est en cours d'élaboration.																
1 1	6 5	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	19.850 €	Subsides régionaux possibles via la Direction de la Nature - Cellule PCDN: -14.850 € pour l'étude du réseau écologique - 2.500 € pour la mise en place du partenariat Participation communale: 2.500 € pour la mise en place du partenariat	2010-2012																
1 1	4 6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	<table border="1"> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>MET à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </table>	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	MET à 100% (B.1)	811.245 €	Phase 1 : 2012-2013 Phase 2 : 2012-2013										
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €																				
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €																				
MET à 100% (B.1)	811.245 €																				
1 1	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Première option</td> </tr> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Seconde option</td> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	2014-2015
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
1 1	5 8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subside via la DGATLP	En attente des informations de la Région wallonne																

		Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève			2012-2013
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Dans les 6 ans
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subsidiation: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature – Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Dans les 6 ans
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Dans les 6 ans
2	5	Valorisation des produits du terroir, biologiques et artisanaux en créant notamment une vitrine des produits du terroir	Coût non estimé	A déterminer	Dans les 6 ans
2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Dans les 6 ans

		et de ses accès			
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dans les 6 ans
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	1	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	2	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	3	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	4	Aménagement d'un bâtiment multi-	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans

		services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)			
3	5	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	6	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	7	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans
3	8	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Dans les 8 ans

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique ¹	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	712.000 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				21/12/2009
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

⁴ **A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	22/01/2009	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	02/03/2009	Nombre de présents	16
	17/09/2009		16
	17/11/2009		11

Réflexion sur l'opération de développement rural

Le Conseil communal a pris acte, le 22 janvier 2009, de la démission de Monsieur Jacques DEHAESE en qualité de membre effectif de la Commission et a désigné en remplacement son suppléant, Monsieur Michaël SALM.

Pour rappel, la demande de 1^{ère} convention intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux » a été sollicitée auprès du Ministre Benoît LUTGEN le 3 octobre 2007. La convention a été approuvée par le Conseil communal le 21 août 2008 et signée par le Ministre le 3 décembre 2008.

En vue de la désignation d'un auteur de projet pour l'étude du projet de construction de la maison de village et de services, le Conseil communal a approuvé la convention d'honoraires le 18 février 2009. La procédure entamée a été arrêtée car le dossier a dû être soumis à la tutelle des marchés publics vu le montant du marché de services. Nous en avons profité pour apporter des modifications au projet de convention. Le Conseil communal a approuvé la nouvelle convention le 15 mai 2009. Celle-ci, à la demande de la tutelle, a dû être modifiée. Dès lors, le dossier a pris un peu de retard. L'auteur de projet a finalement été désigné le 21 décembre 2009.

Le Groupe de travail des chemins vicinaux est le seul qui fonctionne activement. Les inventaires des chemins et sentiers vicinaux avancent bien grâce à une poignée de membres motivés qui ont établi une méthodologie de travail efficace. Le résultat physique de ces premiers inventaires sur les anciennes communes de Harzé et Ernonheid sera visible début d'année 2010 par la pose de chicanes en vue de rétablir des itinéraires pédestres devenus impraticables.

Une réflexion a été initiée sur le fonctionnement de la CLDR et des groupes de travail. Celle-ci a abouti à la décision de mise en route du groupe de Travail « Patrimoine, mise en valeur ».

Les difficultés rencontrées pour désigner l'auteur de projet pour la 1^{ère} convention et le travail réalisé sur l'année 2009 n'a pu justifier la tenue des 4 réunions obligatoires.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	2.9
Intitulé du projet	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Dépendant de l'obtention du RUE de la ZACC de Dieupart. Etude en cours

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1.3	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT	
				Service de la Pêche	
	1.5	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	21.000 €	Direction de la Nature - PCDN	18.500 € pour la réalisation de l'inventaire et la mise ne oeuvre du partenariat
Année rapport annuel + 2 ans	1.6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	Développement rural	80% de A et B.2 (voir fiche)
				MET	100% de B1 (voir fiche)
	1.7	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A déterminer	DGATLP	80%
Année rapport annuel + 3 ans	1.4	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes Phase 2	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	Première option MET(tronçon AB+BC) Développement rural	1.395.281 € 80 % (571.643 €)
				Seconde option MET (tronçon BC) Développement rural	71.844 € 80 % (1.088.676 €)

ANNEXE 6 : Lots O - réalisation d'actions du programme d'actions du PCDR

2.1 Logement

Energie et logement

- Réalisation d'un règlement communal concernant les exigences environnementales pour les prescriptions des lotissements qui impose des contraintes (isolation, citerne à eau de pluie, plantations,...)
- Site internet www.aywaille-energie.be
- Diverses primes communales octroyées aux particuliers (isolation, panneaux solaires, ...)
- Information spécifique donnée aux architectes
- Réalisation d'une exposition tout public
- Information dans les écoles

2.2 Services – vie sociale et associative – convivialité

Aménagement d'une aire de convivialité et/ou d'un espace de jeux

- Réalisation d'une aire de convivialité à Awan
- Réalisation d'un espace multisports à Sougné-Remouchamps avec le PCS

Seniors

Actions avec les seniors :

- Conseil consultatif des Aînés réactivé
- Réalisation de conférences thématiques
- Plusieurs projets réalisés dont le Télévie et projets intergénérationnels avec le PCS

Culture

Promotion de la langue wallonne : Réactivation de réunion mensuelle des « soirées wallonnes de chez nous »

Sport

Education sportive : Création par l'AGISCA d'un projet sportif local qui se réfère au DLTA

2.4 Mobilité – Sécurité routière

Mobilité, stationnement et accessibilité des usagers doux

Trajets des TEC : sollicitation auprès du SRWT en vue d'améliorer la desserte des villages de Deigné-Rouge Thier et Havelange. Réponse négative.

Sensibilisation à une mobilité alternative :

- Projet d'un taxi social avec le PCS en cours
- Projet en cours de réflexion avec la Province d'un parking de covoiturage à la sortie de l'autoroute de Sougné-Remouchamps près de la caserne des pompiers

PMR

- Conseil consultatif des handicapés en cours de constitution

- Application stricte de la zone bleue et du respect des aires de stationnement des PMR

Sécurité routière

Travail supplémentaire à réaliser en matière de sensibilisation : Sensibilisation effectuée via les directions d'écoles avec résultats.

2.5. Patrimoine naturel et Bâti – environnement

Environnement

Sensibilisation et éducation des citoyens au respect de l'environnement.

- Nouvelle réglementation des déchets suite au passage aux containers. Information spécifique effectuée à la population.
- Information tri également dans les écoles et prise en charge par la Commune des sacs PMC pour les inciter à trier.
- Information des citoyens par l'agent de police judiciaire constatateur
- Organisation de distribution de fûts à compost avec prise charge financier pour moitié par la Commune.